

Deux exemples pour mettre en évidence le rôle des collectivités locales et de l'Etat face aux groupes sociaux constitués

Expérience de coopération entre Région Pays de la Loire et partenaires sociaux dans le domaine de la formation professionnelle de 2006 à 2010 :

La Région a énoncé clairement son objectif de faire avancer concrètement la formation professionnelle tout au long de la vie, en particulier pour les moins formés (chômeurs et salariés). Pour cela, elle a proposé aux partenaires sociaux (syndicats et organisations patronales) d'aller vers une coordination entre financeurs de formation professionnelle pour assurer une continuité des parcours de formation quel que soit le statut de la personne. Cela peut représenter une chance d'évolution pour les salariés concernés, mais aussi une possible meilleure efficacité pour l'entreprise.

Un certain nombre d'actions cofinancées ont ainsi été mises en place.

Lorsque la crise a commencé, la Région a proposé de mettre en place un dispositif d'aide à la formation dans les entreprises en difficulté : former plutôt que licencier et préparer l'avenir (meilleure efficacité, diversification, ...). Sur la base de la confiance construite dans la phase précédente, la Région et les partenaires sociaux ont fortement incité l'Etat à participer à la mise en place d'un dispositif opérationnel co-piloté par tous les partenaires. Plusieurs milliers de licenciements ont ainsi pu être évités (et certaines entreprises ont pu rebondir de façon remarquable).

Propositions des écologistes pour une transition écologique de la société :

C'est aux pouvoirs politiques d'énoncer clairement les objectifs en matière de réduction des pollutions, d'économies d'énergie, d'énergie renouvelable, ... C'est aussi à l'Etat de taxer les activités polluantes et de donner une "valeur" aux ressources naturelles : pour les théoriciens classiques de l'économie, les ressources naturelles sont par définition sans limites et sans valeur; seul le travail humain est créateur de valeur. Mais il faut utiliser le produit de ces taxation pour encourager les activités vertueuses. Et sur la base de ces objectifs clairement énoncés, il faut négocier avec les différentes forces sociales, et en particulier les entreprises, la mise en place de dispositifs opérationnels simples et efficaces. Par exemple, en matière d'isolation des bâtiments, les entreprises (y compris les artisans) doivent avoir un rôle important dans le fonctionnement de ces dispositifs.

A travers l'évocation de ces deux exemples, on voit bien qu'on n'est pas du tout dans le domaine "d'aimer" ou "d'avoir pour ennemi" !

Mais c'est bien aux responsables politiques de tous niveaux d'avoir le rôle d'énoncer les objectifs sociétaux que leur confère leur représentativité démocratique; et sur cette base de rechercher les coopérations, les co-constructions opérationnelles.

1^{er} septembre 2014